**Les services de Police Technique et Scientifique du Bénin opèrent un système automatisé d'identification par empreintes digitales et palmaires à usage criminel (AFIS) pour renforcer la lutte contre la criminalité.**

Ce mardi 30 septembre 2025, sous le parrainage du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, les Autorités nationales et les partenaires du Projet AFIS du Programme SIPAO (Système d´Information Policière de l´Afrique de l´Ouest), financé par l’Union européenne, ont officiellement mis en exploitation le système automatisé d'identification par empreintes digitales et palmaires à usage criminel (AFIS) et inauguré le service rénové de la Police Technique et Scientifique (PTS) au Bénin.

La mise en œuvre de l’AFIS criminel marque une étape importante dans l’engagement de la CEDEAO, l’Union européenne et INTERPOL à renforcer les capacités opérationnelles des services chargés de l’application de la loi dans le domaine de l’identification criminelle des individus, et la résolution des affaires criminelles, à la fois sur le plan national, régional et international.

La mise en exploitation de ce système s´inscrit dans le cadre de nombreuses mesures mises en œuvre depuis 2024: textes réglementaires obligeant entre autres l’inclusion systématique de la fiche de signalisation dans la procédure judiciaire, le renforcement des capacités des utilisateurs et gestionnaires du système et la réhabilitation des infrastructures abritant le système et ses utilisateurs.

Lors de son allocution, le Garde des Sceaux, Yvon Détchénou qui s’exprimait au nom du gouvernement, aux côtés du Ministre de l’ Intérieur, Alassane Seïdou, aussi présent, a relevé que « l´inauguration du Système automatisé d’identification par empreintes digitales et palmaires à usage criminel (FAED/AFIS) s’inscrit dans une logique de continuité et de consolidation portée par le Programme d’Action donné au Gouvernement, qui confirme le choix juridique et stratégique de renforcer l’efficacité de la chaîne pénale en procédant au rattachement de la police judiciaire à l’autorité judiciaire. Ce rattachement traduit une volonté claire : celle d’assurer une plus grande cohérence, une meilleure efficacité et une responsabilisation accrue des acteurs dans la lutte contre la criminalité. »

Le Directeur Général de la Police Républicaine, Brice Allowanou a salué la mise en exploitation de ce système qui permettra à partir des traces et indices relevés par la police technique et scientifique de remonter directement aux auteurs potentiels d´infractions et de résoudre des affaires souvent difficiles à élucider.

Le représentant de l’Union européenne, Rémy Faure, a pour sa part a souligné l’engagement de long terme de l’UE aux côtés des autorités béninoises dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité.

Pour l´Ambassadeur Amadou Diongue, Représentant Résident de la CEDEAO au Bénin, « en renforçant la crédibilité des enquêtes policières et judiciaires, ce système contribuera aussi à rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions, condition essentielle pour consolider la CEDEAO des peuples. »

Comme l´a indiqué le représentant d´INTERPOL, M. Mark Branchflower, le système AFIS vient compléter le système national SIPAO par l´identification biométrique des données nominales. En amont du déploiement de l´AFIS, une stratégie de formation a été conçue pour constituer un vivier de formateurs nationaux prêts à partager leur expertise en matière de protection de scènes de crime et de signalisation des suspects. Des équipements de PTS ont aussi été mis à disposition par le Projet AFIS, grâce au financement de l´Union européenne.

La cérémonie d’inauguration a été suivie d´une démonstration du système AFIS et visite des locaux de la PTS, nouvellement dotés d´équipement dédié à la coordination des interventions de constatations de scènes de crime, la gestion des scellés, au traitement chimique des supports poreux et non poreux, ainsi qu’à la photographie et le traitement numérique des traces destinées à être intégrées dans le système AFIS.

Les partenaires du Projet AFIS ont remercié les institutions nationales pour leur engagement au renforcement de la chaine criminalistique et l’implantation de la technologie AFIS au Bénin.

Le Projet AFIS s´inscrit dans le cadre du Programme SIPAO (Système d´Information Policière en Afrique de l´Ouest) mis en œuvre dans les pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie. Soutenu par la CEDEAO, le Projet AFIS est financé par l’Union européenne et implémenté par INTERPOL avec l’appui technique de CIVIPOL.